



Date : 11 avril 2019

[www.aefinfo.fr](http://www.aefinfo.fr)

---

## La Mission laïque française "prendra sa part" dans le doublement des élèves de l'enseignement français à l'étranger

"La Mission laïque française (MLF) prendra évidemment sa part dans le développement" de l'enseignement français à l'étranger (EFE), assure à AEF info François Perret, président de l'association, le 4 avril 2019, un an après que le président de la République a fixé l'objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis dans ces établissements d'ici à 2030. Alors que la MLF, qui scolarise 60 000 élèves dans l'EFE, a organisé son congrès annuel à Paris du 6 au 8 avril, le président et le directeur général de l'association, Jean-Christophe Deberre, détaillent leurs projets de développement en Égypte, au Maroc ou encore en Côte-d'Ivoire. Ils annoncent la création de "véritables instituts de formation" des professeurs à l'étranger d'ici 1 ou 2 ans et d'une "école du futur" au Maroc d'ici fin 2020.



François Perret, président de la Mission laïque française et Jean-Christophe Deberre, directeur général. Franck Castel

**AEF info : Comment la Mission laïque française (MLF) entend-elle se saisir de l'objectif fixé par Emmanuel Macron de doubler le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement français à l'étranger (EFE) d'ici à 2030 ([lire sur AEF info](#)) ? Avez-vous fixé un objectif de progression ?**

**Jean-Christophe Deberre :** Notre premier objectif est de conforter notre position et de montrer la valeur ajoutée de l'enseignement français dans le monde. Il n'est pas dans notre intention de quantifier *a priori* les choses parce que nous sommes à chaque fois dans des pays souverains avec lesquels nous sommes en coopération. Nous ne nous imposons pas mais répondons, au contraire, à la place que ce pays souverain veut donner à l'enseignement international et à l'enseignement français en particulier.

**François Perret :** La MLF prendra évidemment sa part dans ce développement. Nous sommes liés à l'État par convention, mais nous sommes un partenaire singulier car nous sommes une association reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, historique dans le paysage de l'EFE. Nous sentons que nous avons, pour toutes ces raisons, une responsabilité particulière dans ce développement.

## QU'EST-CE QUE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE ?

- Créée en 1902, la Mission laïque française est une association à but non lucratif liée par convention au MENJ et au MEAE
- Elle compte 109 établissements (répartis dans 38 pays) sur les 496 qui composent l'EFE
- Elle scolarise plus de 60 000 élèves sur les 355 000 que compte l'EFE
- La MLF est liée par un accord de partenariat à l'AEFE

**AEF info : Dans quelles régions du monde pensez-vous vous développer ?**

**François Perret :** Nous avons évidemment plusieurs projets. Nous pensons nous développer encore autour de la Méditerranée, par exemple en Égypte, ou au Maroc, deux pays dans lesquels nous sommes déjà présents. Nous pensons aussi à l'Afrique subsaharienne et, de façon prioritaire, dans les pays francophones. Nous avons l'intention de nous développer davantage en Côte d'Ivoire. Notre projet est de chercher des solutions qui combinent l'enseignement français homologué par le MENJ et des formes nationales d'enseignement.

En revanche, nous ne sommes pas présents du tout en Amérique latine et ne le serons pas : nous n'avons pas intérêt à créer des établissements isolés. Nous préférons mettre en place des réseaux d'établissements dans des pays donnés.

### **AEF info : Les frais de scolarité sont-ils un obstacle au développement de l'enseignement français ?**

**Jean-Christophe Deberre** : C'est un vrai sujet. Nous sommes convaincus que si l'EFE veut continuer de prospérer, il ne peut pas perdre son public socle. Celui-ci ne se recrute pas obligatoirement parmi les grandes fortunes mais parmi les professions intellectuelles, libérales, enseignantes, qui assurent traditionnellement la reproduction de la réputation de l'enseignement français dans le monde. Cela passe par une chose : contenir les coûts de la scolarité.

### **AEF info : Comment ?**

**Jean-Christophe Deberre** : Les salaires représentent en moyenne 75 % des coûts de l'enseignement. La MLF est construite sur un socle de personnels expatriés français venus du MENJ, et un socle important de personnels de recrutement local. Cela nous oblige à former les personnels locaux pour les certifier et à veiller à faire en sorte que les frais de l'expatriation des collègues français ne soient pas trop élevés. Il faut que, tout en respectant leur salaire de base français, nous restions dans une juste mesure pour que ces lycées français à l'étranger continuent de vivre.

### **AEF info : Quels sont les projets à venir de la MLF ?**

**Jean-Christophe Deberre** : Nous réfléchissons à un ou deux sites qui pourraient préfigurer des "écoles du futur" pour l'enseignement français à l'étranger, c'est-à-dire la façon dont on imagine ce que pourrait être l'école dans 10 ou 20 ans. Cela veut dire plus d'autonomie pour les élèves et une distribution des espaces et des classes beaucoup plus ouvertes. Nous devrions créer une première école primaire sur ce modèle à Rabat au Maroc d'ici 18 mois.

**François Perret** : Nous envisageons aussi la création d'un ou deux véritables instituts de formation destinés aux futurs professeurs recrutés localement dans certains pays où nous sommes présents. Nous aimerions mettre cela en place d'ici 1 ou 2 ans. Au prochain conseil d'administration et à la prochaine assemblée générale en juin, devraient d'ailleurs être adoptées les orientations stratégiques de l'association des cinq années qui viennent.

### **AEF info : Votre congrès annuel, qui s'est tenu à Paris du 6 au 8 avril 2019, portait sur le thème "Accueillir l'enfant, accompagner l'élève, bâtir une culture d'établissement". Pourquoi ce sujet ?**

**Jean-Christophe Deberre** : Nous voyons bien que pour que l'EFE se développe, il ne doit pas simplement être transposé de la France, il doit s'adapter. Nous nous sommes donc demandé quelles adaptations étaient nécessaires.

Contrairement à la France où les "établissements sont sous la gestion de l'État, les établissements qui portent l'EFE sont la plupart du temps des établissements fondés par des opérateurs privés locaux qui adoptent le programme français et qui doivent se construire entièrement pour le porter intelligemment. Quel est le secret qui conduit au développement, dans ces établissements, d'une organisation optimale pour délivrer ce programme français ? Il n'y a pas de littérature là-dessus. Or le président de la République souhaite que l'EFE se développe et a envisagé la possibilité qu'il soit porté par des organismes locaux. Quelle est la démarche qui leur permettra de faire œuvre d'enseignement français de manière optimale ?

## COMMENT CRÉER UNE CULTURE D'ÉTABLISSEMENT ?

"La conscience est de plus en plus partagée que l'ensemble du pilotage du système doit être repensé dans une logique de subsidiarité", déclare François Perret lors d'une table ronde sur le thème "bâtir une culture d'établissement", dans le cadre du congrès le 8 avril.

"Les établissements de l'EFE apparaissent comme un terrain privilégié de la construction d'une culture d'établissement et de la recherche d'une gouvernance à la fois efficace et légitime", assure le président de l'association. Il s'agit en effet "d'unités d'enseignement éloignées des autorités académiques", "parfois dans une situation de concurrence de plus en plus vive avec d'autres offres éducatives, ce qui conduit l'établissement à affirmer plus vite son identité".

"Construire une culture d'établissement, c'est bâtir du commun et pour cela il faut développer un climat de confiance", estime François Perret. Il regrette que la politique institutionnelle ait "bien souvent mis la charrue avant les bœufs : elle a sous-estimé l'importance des facteurs humains qui conditionnent la cohésion d'une communauté éducative".

Il liste plusieurs autres principes propices à l'émergence d'une culture d'établissement :

- mettre en place des lieux, des temps aménagés, qui incitent à l'apprentissage et au travail intellectuel. Le rôle et place du CDI doivent être reconnus de tous comme cœur de la communauté apprenante ;
- la bienveillance et exigence à l'égard des élèves ;
- une structuration claire des activités d'apprentissage et des évaluations régulières ;
- la cohésion des équipes éducatives ;
- le sentiment que la règle s'applique à tous de la même façon ;

- la sensation d'être écouté et traité avec justice ;
- une attention particulière aux plus fragiles ;
- la volonté collective de s'auto-évaluer
- une communication, au sens étymologique du terme, qui serve à rendre commun à l'ensemble de la communauté de l'établissement.

En ce qui concerne l'objectif du doublement du nombre d'élèves dans l'EFE, s'il "suppose sans doute une stratégie globale de l'État français, ce qui sera plus déterminant encore, c'est la mobilisation de chaque communauté éducative qui fera valoir un projet cohérent et rassembleur", estime François Perret.

Pour ce faire, il appelle à "réinstitutionnaliser l'école". Il espère que cela permettra un "large accord autour de ses missions et de ses conditions de fonctionnement". Il appelle ainsi à la mise en place de rituels, tels que les "cérémonies d'accueil, des remises de diplômes".